

Propositions d'évolutions du fonctionnement
du Comité Régional CGT Bretagne
issues des réflexions du bureau sortant
Conférence régionale CGT Bretagne
jeudi 17 juin 2021

- Extraits des statuts confédéraux :

« Le comité régional coordonne et impulse l'activité syndicale sur toutes les questions d'intérêt régional. Il prend les décisions utiles à cet effet, et organise la coopération entre les organisations concernées. » UD, Professions organisées régionalement, mais aussi UL et au final les syndicats bien sûr.

Le document d'orientation du 52ème congrès confédéral rappelait que *« Les comités régionaux ont toute la pertinence pour organiser ce lieu d'échange et de construction revendicative en territoires pour bâtir et mettre en œuvre des projets à déployer en proximité. »* ...

« Qui fait quoi au sein de la Cgt pour définir les moyens à mettre en commun au sein des organisations et structures pour être à même de répondre à l'ensemble des défis qui sont posés à notre organisation et plus largement au syndicalisme. »

Le bureau (sortant) du Comité régional propose de renforcer sa capacité d'action en faisant participer un(e) camarade complémentaire de chaque département pour assurer la continuité territoriale au sein des Commissions Exécutives des départements, et de viser à que cela se traduise par une complémentarité au niveau des professions représentées.

Il propose également de réunir le Comité régional (bureau, secteurs professionnels, animateurs de collectifs) une fois par trimestre et de tenir le bureau une fois par mois. Cette proposition vise à assurer une meilleure coordination des activités en territoire avec l'ensemble des organisations présentes sur la région.

Le Comité régional aura à poursuivre la mise en place des collectifs régionaux à partir des thèmes qui lui ont été dévolus par la conférence et qui permettent une intervention à l'échelle régionale. Il devra veiller à l'articulation sur l'ensemble de la région.

Cela vise à maintenir et à renforcer l'apport du Comité Régional dans l'activité revendicative des structures (territoires et professions).

Nous avons parlé de démocratie sociale et de nécessité de renforcer l'organisation. Etre la CGT de toutes et de tous, c'est aussi aider à appréhender les déploiements vers les secteurs ou catégories où nous sommes moins implantés.

L'activité TPE sera pérennisée, cela signifiera d'identifier son animation régionale, mais avec l'objectif d'aider à la décliner au plus près du terrain.

L'activité Ugict ; c'est avec le même état d'esprit, conforter ce qui été entamé dans certaines UD et même professions à l'échelon régional pour surtout en faire bénéficier un maximum de périmètres, c'est la responsabilité du Comité Régional. Le prochain congrès de l'Ugict va se tenir à Rennes du 23 au 26 novembre prochain, les initiatives de préparation peuvent aussi avoir un effet de levier pour mieux ancrer dans la durée un dispositif utile au rayonnement de la CGT. Les prochaines échéances électorales, CSE, fonction publique qui jalonnent le mandat nous imposeront de travailler des supports et contenus utiles à tous les déploiements.

Nous avons abordé les politiques publiques et leurs mutations. Elles nécessitent d'outiller en permanence les structures territoriales confrontées à leur déclinaison. Si les professions à partir d'une approche plus globale produisent des supports, nous avons un vrai sujet de ressource militante disponible à apporter aux UD et UL en particulier qui sont le plus souvent en première ligne sur ces sujets.